

50

Janvier 2020

Notre Mémoire

BULLETIN DE L'AMICALE DES DÉPORTÉS TATOUÉS DU CONVOI
DU 27 AVRIL 1944

184936 à 186590

ÉDITORIAL

Une nouvelle présidence, de nouvelles perspectives

Que penserait André, notre regretté ami et ancien Président, de voir un enfant de Déporté prendre la direction de l'Amicale ? Il serait certainement heureux et satisfait d'avoir atteint son objectif.

Créer une véritable synergie avec les héritiers

Je me souviens parfaitement de l'ambiance au Cercle National des Armées, en 1995, lorsqu'André accéda à la Présidence sous l'œil étonné des anciens qui aspiraient à un repos bien mérité et qui s'attendaient à l'arrêt de l'Amicale. Je me souviens de l'appel d'André et de notre prise de parole, nous les héritiers. Il a fallu convaincre et expliquer notre engagement au service de la Mémoire et de leurs sacrifices. Il a fallu qu'André démontre qu'il pouvait créer une véritable synergie avec les héritiers, qu'il arrive à persuader ses amis de nous faire une place au Conseil d'Administration et, que nous de notre côté, nous démontrions que nous étions à même de poursuivre l'œuvre qu'ils avaient engagée.

Aux héritiers de prendre le relais

Près de 25 ans sont passés et à plus de 75 ans de l'arrivée du Convoi à Auschwitz-Birkenau, ce sont les héritiers et les héritiers d'héritiers qui ont la lourde tâche de poursuivre les actions mises en œuvre avec nos aînés déportés. L'année 2020 verra l'arrivée de l'Amicale sur les réseaux sociaux, la volonté du Conseil d'Administration de refondre complètement

notre exposition, la poursuite des recherches avec des archives nouvellement arrivées... Le travail ne manque pas, mais le Conseil d'Administration remodelé est prêt à s'investir.

Être le garant de la transmission de la Mémoire

Le dernier numéro de notre Mémoire titrait : Quelles perspectives pour l'Amicale ? Et bien, l'Amicale a de nombreuses années devant elle. Elle est et restera le garant de la transmission de la Mémoire. Celle qui veille à la disponibilité des outils nécessaires à cette transmission. Celle qui anime les liens et les échanges entre familles, créant le liant entre générations. C'est enfin elle qui s'érige en gardienne du temple, rappelant sans cesse le sacrifice de nos parents, dans la Résistance, puis dans la Déportation afin que jamais ce sacrifice ne soit oublié.

Vous pouvez compter sur moi afin de poursuivre l'œuvre d'André, entretenue par Danièle. Je prends le relais, grâce à vous et avec vous.

Je forme mes vœux les plus chers pour que 2020 vous apporte, avec une bonne santé, beaucoup de joies et de bonheur.

Votre Président,
Christophe Dham
fils de Jacques Dham (185 366)

“
Ce sont les
héritiers et les
héritiers
d'héritiers qui
ont la lourde
tâche de
poursuivre les
actions mises
en œuvre avec
nos aînés
Déportés.
”

p 2 /

Passage de relais

p 4 /

Témoignage :
Mon frère et mes parents
dans l'enfer de la Déportation

p 8 /

Vie de l'Amicale

Passage de relais

Le mercredi 27 novembre 2019 à Paris, c'est tenu un Conseil d'Administration extraordinaire et Conseil d'Administration ordinaire. C'était l'occasion d'élire le nouveau Président et de définir les prochains chantiers prioritaires de l'Amicale.

Christophe Dham, Président de l'Amicale

À l'ordre du jour de ce Conseil d'Administration extraordinaire : l'élection à la Présidence de l'Amicale. Le Vice-Président Christophe Dham a assuré la Présidence par intérim à la suite de la démission de notre Présidente Danièle Bessière lors de l'Assemblée Générale à Brive-La-Gaillarde, le 13 avril 2019. Il remercie les administratrices et administrateurs de leur présence. La séance peut commencer.

Ce Conseil d'Administration extraordinaire a réuni les administratrices et administrateurs pour un appel à candidature à la Présidence de l'Amicale. À la demande du Président par intérim Christophe Dham, personne n'a fait acte de candidature. Christophe Dham propose alors sa candidature au poste de Président de l'Amicale. À l'unanimité des 10 administrateurs présents et votants, Christophe Dham est élu Président de l'Amicale



▲ Christophe est le fil de Jacques Dham 185 366.

Conseil d'Administration 2020

Président : Christophe Dham
Président d'honneur : Danièle Bessière
Président d'honneur à titre posthume : André Bessière
Vice-Président : Dominique Desormière
Trésorier : Jean Nivromont
Trésorière adjointe : Claudine Déon
Secrétaire : Christine Clare
Administrateurs : Pascal Caillé, Michel Caron, Roger Chaudet, Jean-Claude Delpon, Bernard Fredenucci, Pierre Landrault, Philippe Paris, Françoise Romain, Patrick Simon, Jean Zambeaux.
Conseil des Sages : Julien Bazile, Louis Carreras, Bernard Even, Pierre Jobard, André Maillet, Pierre Mallez.

Les priorités 2020

Le Président élu, le Conseil d'Administration a passé en revue les chantiers prioritaires pour l'année.

Avant de commencer l'ordre du jour, Christophe Dham notre nouveau Président précise qu'il est important de nommer un Vice-Président. La demande est faite aux Administrateurs présents. Roger Chaudet propose Dominique Desormière (petit-fils d'Antoine Desormière 185 444). À l'unanimité des 10 administrateurs présents et votants, Dominique Desormière est élu Vice-Président de l'Amicale.

1 - Assemblée Générale 2020 à Bayeux et la galette à Paris

Assemblée Générale 2020

Christophe Dham remet à chacun une ébauche du programme proposé par Philippe Paris (petit-fils de Camille Paris 186.172). Certains points sont à étudier. Christophe Dham

demande à Christine Clare et à Claudine Déon de se mettre en contact avec Philippe Paris pour régler les questions d'hôtel, de repas et de gerbes.

Galette

Le 12 janvier 2020, la Galette se tiendra au Restaurant La Villa du Musée, 196, rue Saint-Honoré à Paris. Une salle privatisée est mise à notre disposition et nous pourrions ainsi organiser notre tombola.

2 - L'avenir de l'Amicale et de son exposition

Christophe Dham précise que l'exposition n'a pas été demandée cette année. Mais plusieurs demandes sont faites pour l'année 2020. Cette exposition faite, il y a une

vingtaine d'années, doit être actualisée. Patrick Simon nous rappelle que cette question avait été évoquée il y a quelques années. Actuellement cette exposition comporte 35 panneaux sur des supports imposants.

Il a été décidé à l'unanimité :

- De créer un groupe de travail, avec notamment Patrick Simon et Christophe Dham, pour revoir, modifier et diminuer les nombres de panneaux. Christophe Dham prendra contact avec Pascal Caillé, spécialiste en la matière.
- De trouver de nouveaux supports modernes beaucoup moins encombrants. Plusieurs supports ont été évoqués.
- Philippe Paris propose un devis pour 2 243 € par le Musée. Jean-Claude Delpon propose de se renseigner auprès de l'ONAC.

La modernisation de notre exposition est primordiale et doit être plus attractive pour toucher et accrocher les jeunes générations.

3 - La prise en main des héritiers en Région

La duplication de cette exposition, en fonction du coût, serait un support pour tous les intervenants qui œuvrent dans leur région.

4 - Groupe de travail sur les archives

À la suite de la démission d'Anne Bonamy à la direction du Mémorial de Royallieu, nos archives sont toujours en attente. Patrick Simon doit prendre contact avec Aurélien Gnat, le nouveau directeur pour faire un point sur l'avancement du traitement de nos archives. Philippe Paris travaille également sur les archives et propose de créer un groupe de travail. Il fera une proposition à l'issue de sa conférence lors de l'AG.

5 - Présence sur les réseaux sociaux, comment et avec qui ?

Christophe Dham nous informe, que vu le nombre d'adhérents sur le forum (4) celui-ci va être résilié. En revanche une ouverture de comptes sur Facebook ou Instagram pourrait être envisagée.

6 - Organisation de l'Amicale et son fonctionnement

Christophe Dham demande si ses frais de représentation seront pris en charge par l'Amicale (transport, hébergement, repas...). Patrick Simon informe qu'il peut les déclarer comme don sur sa déclaration d'impôt. Jean Nivromont, en tant que Trésorier, prend le dossier en main et nous tiendra au courant de ses recherches et réponses.

7 - Questions diverses

Présidences d'honneur

Christophe Dham propose aux administrateurs de nommer **Danièle Bessière Présidente d'honneur de l'Amicale**. Il précise que Danièle est la mémoire de l'Amicale et qu'elle a œuvré pendant plus de 40 ans. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Patrick Simon prend la parole pour demander qu'**André Bessière** soit nommé **Président d'Honneur à titre posthume**. Il précise que si l'Amicale existe toujours, c'est grâce au travail et à l'engagement d'André. Cette proposition est également adoptée à l'unanimité.

Jean Zambeaux et la Légion d'Honneur

Jean Zambeaux nous propose de verser 500 € à l'Amicale et que nous reversions cette somme à la Légion d'Honneur afin de devenir un membre donateur. Après un tour de table, il apparaît que les

Administrateurs ne sont pas du tout intéressés par cette proposition. Christophe Dham se charge d'en avertir Jean Zambeaux.

Appel à candidature au Conseil d'Administration

Claudine Déon demande si un appel à candidature va être lancé pour le Conseil d'Administration. Il a été décidé que pour l'instant nous restons à 15 administrateurs.

Déclaration à la préfecture

Claudine Déon se charge de remplir et d'envoyer les documents à la Préfecture de police pour informer des changements de Présidence de l'Amicale.

Étudiante en histoire

Une étudiante en histoire, Manon Zakrewski, a contacté Christophe Dham pour une interview concernant Royallieu. Françoise Romain, Patrick Simon et Jean Nivromont se proposent de l'aider dans sa démarche.

Prochain CA

Le prochain CA aura lieu le vendredi 17 avril 2020, la veille de notre Assemblée Générale à Bayeux.

12h30 l'ordre du jour étant terminé, la séance est levée.

Préprogramme de l'Assemblée Générale

Samedi 18 avril 2020

- **8h30 à 10h30 :**
Assemblée Générale à l'hôtel.
- **10h30 à 11h30 :**
Conférence "Les archives" à l'hôtel.
- **11h45 à 12h15 :**
Départ de l'hôtel par bus pour déjeuner.
- **12h30 à 14h00 :**
 - Déjeuner au restaurant "Hôtel de la Marine" à Arromanches.
 - Dépôt de gerbe au monument de la Libération d'Arromanches.
- **14h00 à 19h00 :**
 - Visite des plages du débarquement du 6 juin 1944,
 - 5 arrêts pour visites lieux historiques,
 - Dépôt de gerbe au cimetière américain.
- **19h00 :**
Retour et dîner à l'hôtel.

Dimanche 19 avril 2020

- **9h00 à 10h30 :**
Dépôt de gerbes (officiels) monuments déportés, "Chant des Marais et partisans".
- **10h45 à 12h00 :**
Inauguration de l'exposition du Convoi et vin d'honneur.
- **12h30 à 16h :**
Déjeuner et tombola à l'hôtel.
- **16h15 à 17h30 :**
Visite de la tapisserie de Bayeux.
- **17h30 :**
Retour à l'hôtel et dispersion.

Mon frère et mes dans l'enfer de la

Anne Thirion-Max a été un pilier de l'Amicale. Elle a commencé son travail aux archives début 2007. Lors de l'Assemblée Générale de Rouen de 2008, elle a été désignée Administratrice. Anne est décédée le 8 février 2012 à l'âge de 86 ans. Elle nous avait livré le témoignage de ses parents que nous partageons avec vous ici.

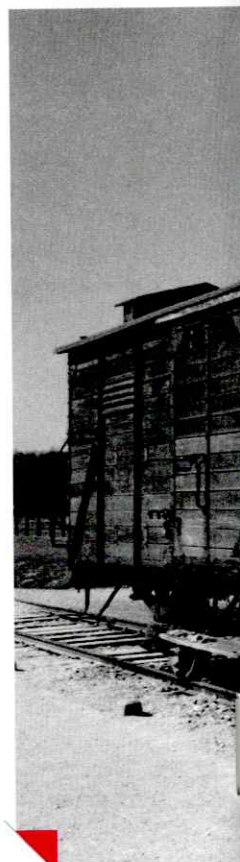
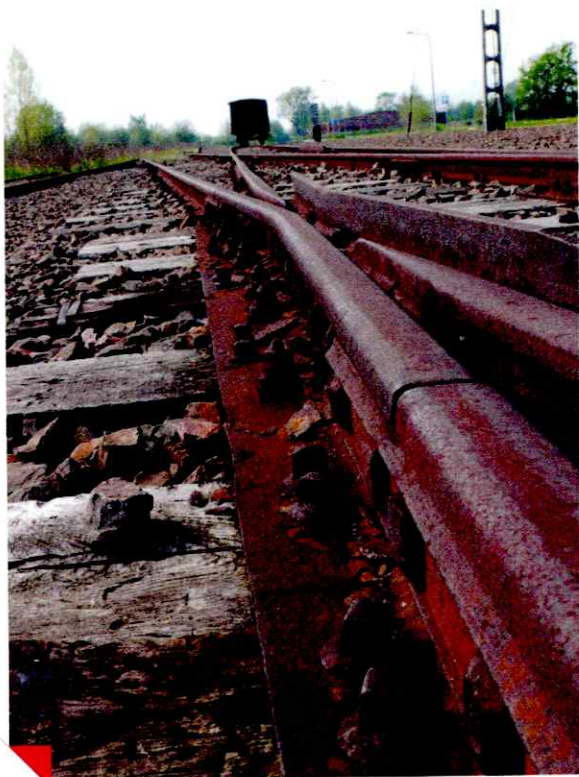
Mes parents dirigeaient une fromagerie dans un petit village de la Meuse, Rosnes, situé sur la Voie Sacrée. La défaite de 1940 ne leur inspira que de la colère et les conditions de l'Armistice du dégoût, en particulier celle qui prévoyait la livraison aux Allemands des réfugiés politiques. "Un gouvernement qui agit ainsi se déshonore et ne doit pas être obéi" nous a dit mon père.

Ce refus a été le début de leur résistance. Au cours de l'année 1943, ils ont adhéré au réseau Bureau des Opérations Aériennes (BOA), créé au début de 1943. Il s'agissait surtout pour eux d'héberger des agents de liaison et de repérer des terrains de parachutages, éventuellement de

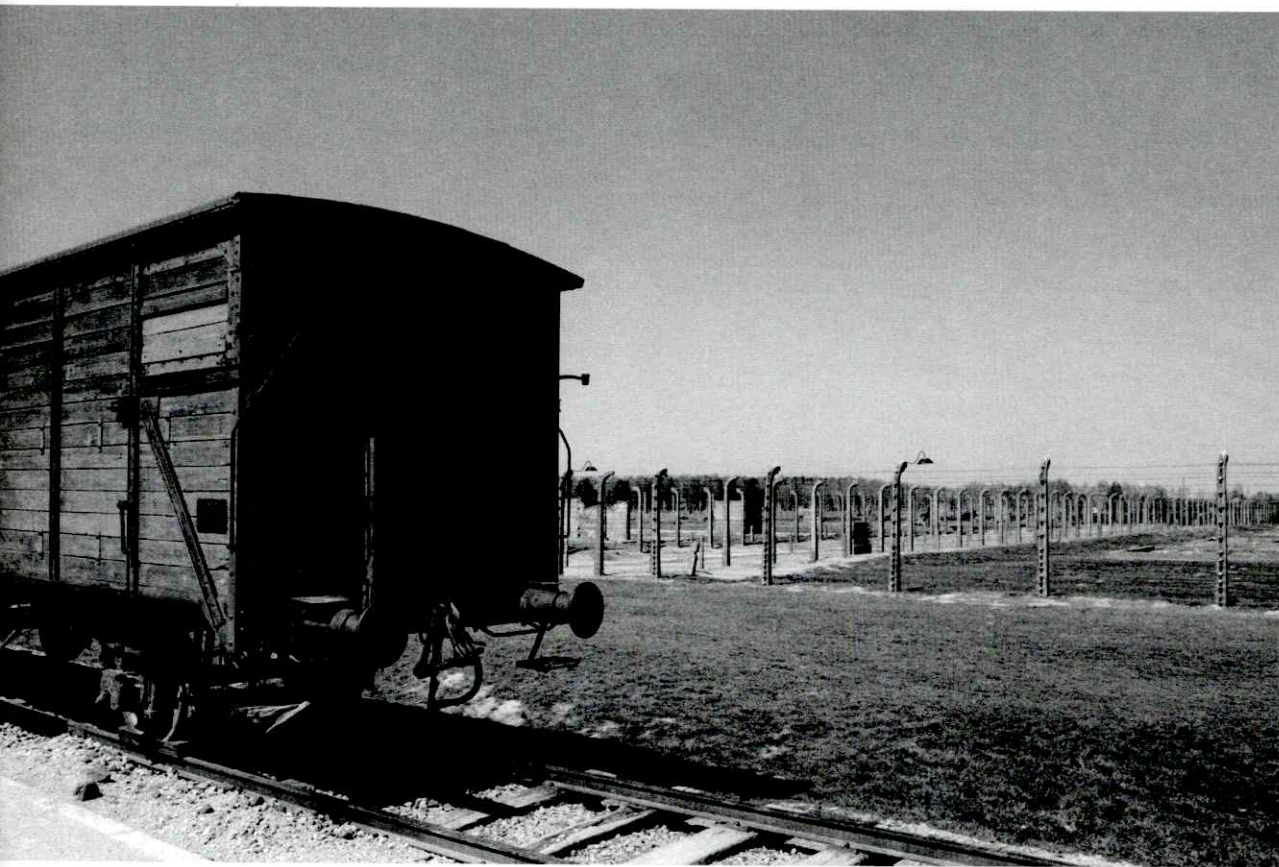
recupérer des armes parachutées. Un agent double a réussi à se faire recruter dans le réseau et les arrestations ont commencé à l'automne 1943 dans le secteur de Reims, puis d'Épernay et de Châlons-sur-Marne. C'est à la suite d'un parachutage d'armes en décembre 1943 "Opération Verdun" qu'ont débuté les arrestations dans la Meuse. Les armes ont été cachées dans des fours à pain dans un petit village (Génicourt-sous-Condé) à une dizaine de kilomètres de Rosnes.

L'arrestation

Mon père a été arrêté le 19 février 1944 dans l'après-midi à son domicile par une équipe de la gestapo épaulé par un détachement de la Wehrmacht qui, mitraillettes au poing a fouillé toute la maison. Puis ce fut le tour de ma mère et de mon frère dans les rues de Bar-le-Duc où ils faisaient des courses. Avec d'autres membres du réseau arrêtés ce jour-là, ils furent emmenés à la prison Charles III à Nancy, le soir même. Mon frère aîné prévenu par un ami de mes parents s'est caché. Le lendemain matin, il est venu me rejoindre à Paris où j'étais en vacances. Je suis revenue à Rosnes le surlendemain et mon frère aîné, qui ne semblait pas être recherché par la gestapo, une dizaine de jours plus tard. Mes parents et mon frère n'ont pas été torturés mais ont été soumis à de nombreux interrogatoires. Ils étaient interdits de colis, seul l'échange de linge propre contre le linge sale était autorisé tous les mercredis après-midi. Les paquets faisaient l'objet d'une fouille plus que minutieuse.



parents à Déportation



▲ Les conditions de ce voyage sont connues : entassement d'une centaine de prisonniers par wagon à bestiaux, portes cadenassées, une tinette au milieu du wagon, une boule de pain, un saucisson ou plutôt ersatz de saucisson par prisonnier, mais pas d'eau.

Dans le courant de mars, mon frère aîné a reçu une lettre d'un prisonnier qui venait d'être libéré et lui donnait rendez-vous dans un grand café de Nancy pour le mercredi suivant. Le signe de ralliement était la chevalière de mon frère. Nous sommes allés à ce rendez-vous. Ce prisonnier libéré avait partagé la cellule de mon frère dont la fenêtre avait vue sur le pont Charles III. Après nous avoir remis la chevalière, il nous a demandé de l'accompagner sur ce pont. Nous avons donc pu apercevoir mon frère et échanger quelques signes. Puis cet homme a disparu rapidement. Nous n'avons jamais su son nom, ni ce qu'il est devenu.

“

Mon frère a pu survivre parce qu'il avait été affecté au kommando des chiens des SS grâce à la protection de Marcel Paul et pouvait dérober de temps en temps des biscuits pour chiens.

”



▲ Vue aérienne de la caserne de Royallieu en 39-40.

Les deux mercredis suivants, nous sommes retournés sur le pont avons revu mon frère, plutôt aperçu. Mais il n'y a pas eu de troisième mercredi, le lundi matin un cheminot de Bar-le-Duc, connu de mes parents qui était de service avait pu échanger quelques mots avec les passagers lors de l'arrêt du train (c'était un train de voyageurs). Tous les trains s'arrêtaient à Bar-le-Duc qui délimitait la zone interdite. C'est ainsi que nous avons appris qu'ils étaient transférés à Compiègne au camp de Royallieu ce qui signifiait qu'ils allaient être déportés en Allemagne. Ma mère avait aussi quitté Nancy mais quand et pour quelle destination ?

À Royallieu

Nous sommes partis pour Compiègne. Nous voulions leur remettre des colis car ils étaient autorisés à Royallieu. Les queues étaient immenses à la porte du camp et les gardiens interrompaient la distribution à n'importe quel moment et sans aucune raison apparente. Le soir du troisième jour, nous n'avons pas encore pu remettre nos paquets et reprenions désespérés le chemin de l'hôtel quand nous avons croisé un soldat allemand à l'allure décontractée et qui souriait. Mon frère m'a dit "je me risque, on verra bien". Il l'a abordé, il parlait bien l'allemand, lui a expliqué ce que nous faisions là. L'allemand l'a écouté et nous a entraîné dans un café. Après avoir bu une bière, il nous a dit qu'il allait nous aider. Nous devions rentrer à notre hôtel et revenir le lendemain matin à 8 heures dans le même café avec nos paquets et deux lettres. Il remettrait le tout à nos prisonniers. Le lendemain, nous étions là et il est venu. Mon frère lui a alors demandé s'il pourrait savoir ce qu'était devenue maman. Après nous avoir dit "j'espère à ce soir cinq heures" il est

parti. Nous l'avons retrouvé le soir toujours au même endroit, il nous apportait la réponse à nos lettres. Il nous a indiqué que maman était au fort de Romainville et qu'en nous adressant à un certain Sonder führer Reisinge nous pourrions lui faire parvenir un colis, mais pas de lettre. Puis il nous a intimé l'ordre de partir immédiatement et de quitter Compiègne le plus rapidement possible, ce que nous avons fait le soir même. À son retour, mon frère nous a dit que ce soldat allemand était en réalité un tchèque incorporé de force dans la Wehrmacht.

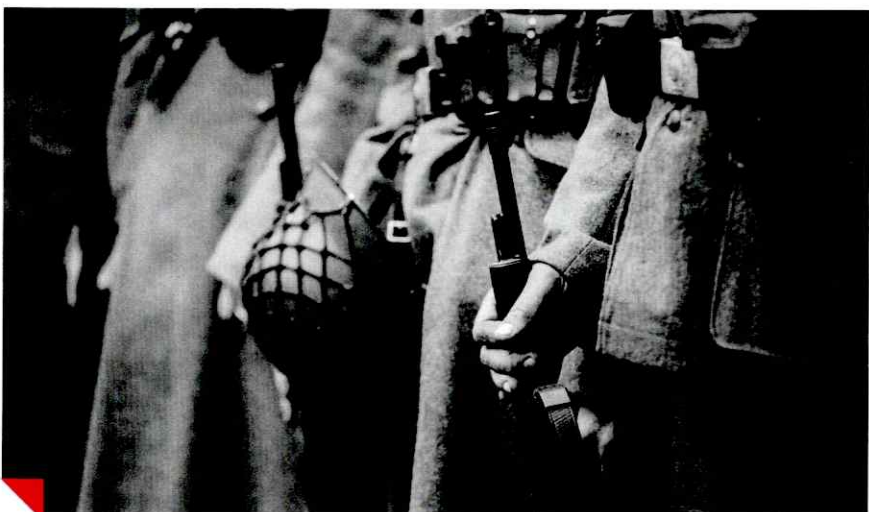
Auschwitz puis Buchenwald

Une dizaine de jours plus tard, nous avons reçu un paquet contenant les affaires qu'ils ne pouvaient emmener, seul un rechange de linge était autorisé. Une carte imprimée indiquait qu'ils étaient transférés dans un camp de travail où on leur remettrait ce dont ils auraient besoin. Ils ont quitté Royallieu le 27 avril et après un voyage de 4 jours et 3 nuits sont arrivés à Auschwitz, le 3 mai. Les conditions de ce voyage sont connues : entassement d'une centaine de prisonniers par wagon à bestiaux, portes cadenassées, une tinette au milieu du wagon, une boule de pain, un saucisson ou plutôt ersatz de saucisson par prisonnier, mais pas d'eau. Le train s'est arrêté en rase campagne et après une marche d'environ 2 km, ils pénétraient dans le camp et subissaient la séance d'incorporation : déshabillage, fouille au corps, vol de toutes leurs affaires, tatouage sur l'avant-bras gauche, tonte intégrale, douche, désinfection dans un bain de crésyl, attribution du costume de bagnard (un pantalon, une veste, un calot, une paire de claquettes en bois). Le numéro de mon père était le 186 466 et celui de mon frère 186 467. Après quelques jours passés dans des

blocks situés en face des crématoires, ils furent transférés dans le camp des Tsiganes. Puis le 12 mai, ils quittaient Auschwitz pour Buchenwald. Wagons à bestiaux, bien sûr, mais seulement 50 prisonniers par wagon, portes ouvertes, distribution d'eau et de nourriture pendant le voyage qui a duré 2 jours.

Mort d'épuisement

Mon père et mon frère n'ont pas été envoyés dans des kommandos de travail extérieurs au camp. Immatriculés sous les numéros 53763 et 53765, ils sont restés dans le grand camp où mon père est mort d'épuisement le 10 septembre 1944. Dans le courant de juillet, ils avaient eu le droit de nous envoyer une lettre rédigée en allemand indiquant qu'ils étaient en bonne santé et qu'il était interdit de leur envoyer des colis car la nourriture était "saine et abondante". Mon frère a pu survivre parce qu'il avait été affecté au kommando des chiens des SS grâce à la protection de Marcel Paul et pouvait dérober de temps en temps des biscuits pour chiens. Il a pu échapper aux marches de la mort des derniers jours. Libéré par les américains le 11 avril 1945, il est revenu à Bar-le-Duc le 1^{er} mai. Il est mort le 6 novembre 1955 d'une maladie du cœur, séquelles d'une crise de rhumatismes articulaires contractée à Auschwitz. Il avait 32 ans.



Ont alors été gazées les folles, les malades, les tsiganes, les inaptes au travail et, en dernier, les femmes de plus de cinquante ans. C'était le cas de ma mère.



Maman

Après Compiègne, nous sommes allés au fort de Romainville où ma mère était arrivée le 30 mars. Nous avons pu voir le sonder führer Reisinger qui nous a confirmé la présence de maman dans cette prison, a accepté - à titre exceptionnel - notre colis. Il nous a affirmé qu'il le lui remettrait et signifié de ne plus revenir. Le 18 avril, elle a quitté Romainville par un convoi qui est parti de la gare de Pantin et qui est arrivé à Ravensbrück le 22. Après avoir été dépouillée de toutes ses affaires, subi le rasage, la tonte, la douche glacée, elle a été revêtue de la robe rayée des bagnardes et nantie d'une paire de claquettes en bois. Immatriculée sous le numéro 35290, elle a rejoint le block de quarantaine. Dans ce block, les prisonnières n'étaient astreintes à aucun travail. Pour s'occuper, elles faisaient de petites conférences avant les séances d'appel. Celle de maman a traité de la fabrication du fromage et du beurre. À la fin de la quarantaine, elle a été affectée au block des tricoteuses (fabrication de chaussettes grises pour la Wehrmacht) où elle est restée jusqu'à la fin. En juillet, nous avons reçu une lettre qui elle aussi portait la mention "colis interdit".

Gazée

Près du grand camp, il y en avait un plus petit dit camp d'Uckermark, surnommé Jugend lager (camp des jeunes) qui était un camp d'exécution. En août 1944, on y construisit une chambre à gaz afin d'exterminer des prisonnières car, estimaient les services d'Himmler, il y en avait trop dans le grand camp. Ont alors été gazées les folles, les malades, les tsiganes, les inaptes au travail et, en dernier, les femmes de plus de cinquante ans. C'était le cas de ma mère. Elle a été gazée le 6 mars 1945. Le camp a été libéré par l'Armée Rouge le 30 avril 1945. À noter que les chambres à gaz d'Auschwitz ont été détruites le 17 novembre 1944 mais que celles de Ravensbrück ont fonctionné jusqu'au 25 avril 1945.

COMMÉMORATIONS

Cérémonie au Conseil Départemental au Mémorial de Vitrac

Notre secrétaire Christine Clare (petite-fille de M. Delpon 165 424) a été invitée le 10 septembre dernier à la cérémonie commémorative de la Résistance unie, de la Déportation et des Martyrs par le Conseil Départemental au Mémorial de Vitrac (Corrèze), là où nous avons le 13 avril dernier déposé une gerbe lors de notre Assemblée Générale.



Le discours de Pascal Coste, Président du Conseil Départemental, a souligné l'action mémorielle du Département dans ce lieu unique et symbolique. Il a évoqué l'émouvante cérémonie de l'Amicale des Déportés Tatoués du Convoi du 27 Avril 1944. Christine en a profité pour rencontrer le Maire de Vitrac qui n'avait pas pu être là le 13 avril. Elle a donné notre bulletin "Notre Mémoire" à Jean-Pierre Valery, Président du Mémorial, qui était ravi, ainsi que la liste de livres de notre Amicale. Il fait parti du jury du concours de la Résistance et peut-être que certains livres dans l'esprit du concours pourraient l'intéresser. Elle a donné à Xavier Kompa, Directeur de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG), les éléments de l'exposition itinérante de l'Amicale. De plus, un Tatoué corrézien était à la première assemblée en 1959 à la commission des vœux.

DES JEUNES CORRÉZIENS PRÉSENTS

De nombreux jeunes corréziens ont participé à cette cérémonie qui s'est déroulée en présence de la Flamme de la Nation. Un hommage a été rendu à Jean Salle, Vice-président du Mémorial Corrèzien de la Résistance, de la Déportation et des Martyrs, décédé le 15 mars 2019. À l'issue de la cérémonie, des élèves du collège Clémenceau de Tulle ont collecté de la terre du Mémorial pour remplir l'alvéole "Corrèze" qui se trouve au Monument de la Carrière des Fusillés à Châteaubriant (Loire-Atlantique).



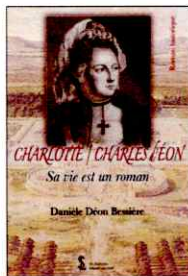
▲ Des élèves du collège Clémenceau de Tulle collectent de la terre du Mémorial.

SOUVENIR À CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE

Notre ami Didier Alvarez (fils de P. Alvarez 184 947) a pris la parole pour citer les Déportés rentrés et ceux décédés en Déportation lors de la Journée du Souvenir des Victimes de la Déportation à Chennevières-sur-Marne, le 28 avril 2019.



LIVRES

Charlotte/Charles d'Éon
de Danièle Déon Bessière

Chevalier ou chevalière ? Qui était d'Éon ? L'histoire a retenu le chevalier, l'espion royal de Louis XV. Et si le chevalier avait été une chevalière ? Sur le fond d'éléments historiques, Danièle Déon Bessière fait revivre Charlotte, une femme menant une vie exceptionnelle de liberté grâce à ses vêtements masculins qui lui permettent de servir son roi et son pays. Une femme cependant qui aime et souffre par amour. Finalement, après avoir connu la splendeur des Cours d'Europe et la misère de l'exil, elle quittera le monde terrestre dans des habits féminins. Charlotte ou Charles : un personnage attachant, humain et hors normes.

Après de nombreux ouvrages dont plusieurs consacrés aux femmes dans l'Histoire ou dans la Société, c'est un roman historique que nous livre ici Danièle Déon Bessière qui met en scène l'énigmatique chevalier d'Éon. Bourguignonne, sa maison familiale se trouve proche de Tonnerre. Toute jeune, elle a entendu parler du chevalier d'Éon. Une pièce de théâtre évoquant une correspondance entre Marie-Antoinette et le chevalier d'Éon la ramène à son enfance, lorsqu'elle regardait le portrait de cette reine accroché dans le salon de ses grands-parents. Et l'inspiration est venue...

Charlotte/Charles d'Éon

de Danièle Déon Bessière

98 pages

Prix Broché : 12,90 €

Prix Ebook : 4,99€

Éditeur : Éditions Sydney Laurent

À commander auprès des :

Éditions Sydney Laurent

Mail : compta@editions-sl.fr

Tél. : 01 80 97 77 74

CARNET

BIENVENUE

- Agnès née le 8 février 2019, Octave et Esmée nés le 31 octobre 2019, arrière petits enfants de Jean Nivromont et arrière arrière petits enfants de Robert Nivromont (186 141),
- Edgar né le 19 décembre 2019, premier arrière petit fils de Pierre Jobard (185 784).

L'Amicale souhaite la bienvenue aux nouveau-nés et adresse ses félicitations aux parents, grands-parents et arrière-grands-parents.

TRISTESSE

Nous avons appris avec tristesse les décès de :

- Pierre Duviols le 31 octobre 2019, fils de Laurent Duviols (185 504),
- Rose Trouart, le 2 novembre 2019, épouse de Robert Trouart (186 495),
- Marcel Ménétrier, le 12 novembre 2019, fils de Henri Ménétrier (185 065),
- Jean Grimaud, le 29 décembre 2019, gendre de Georges Floury (185 693).

L'Amicale adresse ses condoléances et l'expression de son affection aux familles.

SUR VOS AGENDAS

Assemblée Générale 2020

aura lieu les 18 et 19 avril prochains à Bayeux (Calvados).

Cotisation

La cotisation 2020 reste à 20 euros

Mettez-vous à jour auprès de Claudine Déon

9, résidence des Clos - 78700 Conflans-Sainte-Honorine.

INTERNET

► Retrouvez l'actualité de l'Amicale exprimez-vous sur le forum.

www.27avril44.org

"27 avril 1944, Notre Mémoire"

Bulletin de l'Amicale des Déportés Tatoués

du Convoi du 27 avril 1944

Janvier 2020 - N° 50

Directeur de la publication : Christophe Dham

Adresse : 34, rue Jaillard - 10370 Villenauxe-La-Grande

Tél. : 03 25 21 46 22

www.27avril44.org

Dépôt légal : à parution

photographies : iStockphoto 2020



184936 à 186590